Ville de Renens
Une différence créative

RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL COMMUNAL

PRÉAVIS N° 78-2025

Renens et ses histoires : une publication, une exposition, des animations.
Demande d'un crédit-cadre de CHF 327'200.- TTC

Date de la séance : 10/02/2025 - 19h.00
Lieu : Salle de Municipalité

Membres de la commission :

	Présent·e	Excusé·e	Absent·e
Pascal GOLAY (Président / PLR-PVL)	X		
Cristina BAQUERO (Les Vert.e.s)	X		
Verena BERSETH (Fourmi rouge)	X		
Pierre BORLOZ (PSR)	X		
Colin METRAUX (UDC)	X		
Marie SCHNEIDER (Fourmi rouge)	X		
Liridona SMAQIKI (PSR)	X		
Axel UNGURIAN (Les Vert.e.s)	X		
Pascal WAEBER (PLR-PVL)	X		

Invité·e (s) :

Jean-François CLÉMENT, Syndic et Municipal Administration générale, Finance, Informatique, Sécurité.

Nathalie JACCARD, Municipale Culture, Jeunesse, Affaires scolaires.

Michel VEYRE, Secrétaire municipal.

Michelle DEDELLEY, Cheffe du service Culture, Jeunesse, Affaires scolaires.

Marion JOUBAUD, Chargée de projet.

Grégoire MAYOR, ethnologue et museologue, ancien co-directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel

Introduction :

Ce préavis a pour but de faire connaître l'histoire de Renens à sa population et au-delà, en expliquant les grands mouvements historiques de la commune.

La connaissance de l'histoire locale aide à développer un sentiment d'appartenance et est essentielle pour un débat démocratique sain.

Le projet inclut une publication, une exposition et des animations pour toucher différents publics, y compris les écoles, les familles et les jeunes. Il aborde divers aspects historiques et géographiques de Renens, tels que l'urbanisme, les migrations, et l'histoire industrielle et culturelle.

Un autre objectif est de susciter des réflexions sur le passé, le présent et l'avenir de la commune.

Des événements supplémentaires pourraient être organisés avec des partenaires si des financements additionnels sont trouvés. L'ouverture de l'exposition et la parution de l'ouvrage sont prévues pour 2027, nécessitant la coordination de plusieurs chercheurs et institutions

Exemples des cahiers de l'Ouest.

<u>Questions de la commission</u> :

Q : Est-ce qu'il y a des archives sur les différents travaux sur les bâtiments qui se font régulièrement, même des travaux privés ?
R : Il manque toujours des choses, mais les archives sont nombreuses. Il y a également des témoignages parmi les ainés ou autres qui peuvent être recueillis.

Q : Va-t-il y avoir un appel plus général pour avoir des infos supplémentaires ?
R : Oui, par exemple via Infos Renens selon différentes thématiques plusieurs fois dans la durée.

Q : Est-ce que ça sera la même chose que ce qui a déjà été fait dans les autres communes ?
R : Sur la forme oui, mais Renens espère avoir un modèle particulier.

Q : Qu'est-ce qui changera avec ce modèle particulier ?
R : Ce sera plus basé sur des témoignages ou les objets qu'un simple récit historique. Par exemple des chapitres sur l'Histoire des origines, des associations ou des représentations. Le but est de pouvoir développer des thématiques vraiment spécifiques de Renens.

Q : Est-il prévu de rechercher des gens qui ont travaillés ailleurs qu'à Renens
R : Cela a déjà été fait dans le cadre de certaines entreprises, mais il n'y a pas de recherche forcément active, il y a déjà beaucoup de témoignages. Cela dit, comme expliqué plus haut, il y aura une recherche via le journal de la commune ou les réseaux sociaux.

Q : Selon les exemples vus sur les autres communes, il y a beaucoup de photos pour peu de texte. Est-ce votre but ?
R : Non, sur 192 pages, il y aura une bonne quantité d'articles de 6 à 7 pages. Mais il ne faut pas non plus que ce soit rébarbatif.

Q : Est-il aussi prévu de faire des vidéos ?
R : Non, des essais ont été réalisés il y a quelques années avec nos ainés. Mais c'est très compliqué à la fois dans la réalisation et dans les « faits ». D'autre part, cela revient très cher.

Q : S'il y a un vrai succès, est-il prévu de faire un tome 2
R : Oui, s'il y a une stimulation sur d'autres axes de recherche, pourquoi pas.

Q : Que vont devenir les textes et témoignages non utilisés.
R : Il n'y a pas vraiment de textes non utilisés. On s'approche des gens dont on est sûr de retenir les textes.

Q : Si on a des objets spécifiques avec qui peut-on prendre contact
R : Avec l'archiviste Christian Schülé

Q : Il manque beaucoup d'associations dans le préavis.
R : Ce n'est pas une liste exhaustive, toutes les associations sont bien sûr visées, par exemple via le FAR. Un membre du monde associatif sera également membre du comité stratégique qui chapeautera le projet.

Q : Est-ce qu'il y a des contacts avec d'autres communes en ce qui concerne Renens.
R : Pas directement, mais il y a eu des recherches par exemple pour trouver des objets dans des musées à Lausanne.

Q : Dans le préavis, il est proposé CHF 1'000.- pour les affiches, ne serait-ce pas trop excessif ?
R : Ce sont des affiches F4. Le montant reste modeste et est bien calibré.

Q : Est-ce que de la publicité numérique est également prévue ?
R : Cela reste encore à discuter dans l'avenir, mais cela pourrait être financé via le budget annoncé.

Q : Peut-on prévoir un livre plus « qualitatif » que le standard des « cahiers de l'Ouest ».
R : Non, on ne serait de fait plus dans les mêmes standards que les autres cahiers, du coup ce n'est pas possible.

Q : Est-ce que, après la vente, le livre serait disponible sous forme numérique pour en garder une trace pérenne ?
R : Cela pourrait se faire, mais doit encore être négocié.

Q : Est-ce que 1000 exemplaires sont suffisants ?
R : Il est douteux que les 1000 exemplaires soient vendus si facilement. D'autre part, il est plus intéressant de se diriger vers une version numérique une fois ces 1000 exemplaires vendus. Dans le pire des cas, la réimpression serait de CHF 18.- par exemplaire, donc couvert par le prix de vente.

Q : Il n'y a pas de divers et imprévu pour 2025 et 2026. Peut-on utiliser les 5000.- prévus si besoins ?
R : Oui, dans le cadre du crédit cadre.

Q : Au niveau des subventions, y'a-t-il une idée de ce que l'on pourrait recevoir ?
R : Pas encore, mais les moyens sont donnés pour la recherche de fonds.

Q : Au point 6.4, il est indiqué que l'amortissement se prolonge sur 2027 et suivant. N'est-ce pas sur 3 ans uniquement ?
R : Effectivement il s'agit bien d'une erreur. L'amortissement ne se prolonge pas au-delà de 2027.

Délibération de la commission

Par expérience, ce genre de document apporte un début d'identité à la commune d'où son intérêt.

De fait, la commission se demande s'il ne serait pas opportun de la part de la Municipalité de réfléchir à non pas de le donner systématiquement aux nouveaux habitants, mais peut-être de le proposer, voir de leur donner une possibilité de l'emprunter ou de l'acheter à prix réduit.

D'autre part, la commission estime que ce livre pourra faire référence dans la durée et être utilisé dans plusieurs autres occasions dans le futur.

Toutefois, ce livre se doit d'être le plus neutre possible sans trop d'aspects politiques.

Détermination de la commission

C'est avec **9 voix (unanimité)** que la commission **accepte** les conclusions du préavis.

CONCLUSIONS

Le Conseil communal de Renens,

vu le préavis municipal N° 78-2025 concernant Renens et ses histoires : une publication, une exposition, des animations. Demande d'un crédit-cadre de CHF 327'200.- TTC,

ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet,

considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Municipalité un crédit-cadre d'un montant de CHF 327'200.- TTC pour le projet « Renens et ses histoires : une publication, une exposition, des animations », d'une durée de 3 ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire ou par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 1044.6009.5890 - Renens et ses histoires : une publication, une exposition, des animations.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 janvier 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Jean-François Clément

Le secrétaire municipal
Michel Veyre

La commission :

Pascal GOLAY (Président / PLR-PVL) _____

Cristina BAQUERO (Les Vert.e.s) _____

Verena BERSETH (Fourmi rouge) _____

Pierre BORLOZ (PSR) _____

Colin METRAUX (UDC) _____

Marie SCHNEIDER (Fourmi rouge) _____

Liridona SMAQIKI (PSR) _____

Axel UNGURIAN (Les Vert.e.s) _____

Pascal WAEBER (PLR-PVL) _____